

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 MARS 2020**

date de convocation:

4 mars 2020

Nombre de Conseillers :

En exercice: 19

présents : 10

votants : 14

(dont 4 pouvoirs)

L'an deux mille vingt, le onze mars, à vingt heures trente, légalement convoqué, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Dominique GERVAIS, Maire.

Étaient présents	M. GERVAIS, Maire Mme BERTON, M. DENIZON, Mme GEOFFROY, Adjoint M. DUCAT, M. BOULAY, M. SIMON, Mme DETHIENNE, Mme BECHIKHI, Mme DECANTE
Absents excusés	M. CHANTOISEAU, M. PERRIER, Mme GUIEBA, Mme TEZZON, M. LE MAOULT
Pouvoirs	M. DAGRON donne pouvoir à Mme BERTON Mme GODEFERT donne pouvoir à M. DENIZON M. ARNULF donne pouvoir à Mme DECANTE Mme MANDY donne pouvoir à Mme GEOFFROY
Secrétaire de séance	Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil, Mme BECHIKHI ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

I APPROBATION DU COMPTE RENDU PRECEDENT

APPROUVE le compte rendu de la séance du 29 janvier 2020.

II DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

DESIGNE Mme BECHIKHI comme secrétaire de séance.

III INFORMATIONS GENERALES

M. le Maire informe :

- Que le Conseil Municipal d'installation se tiendra le samedi 21 mars 2020 à 10H00, Salle Dumaine,
- Qu'il présidera la Cérémonie du 19 mars à 10H30,
- Que le boulanger a été sélectionné par M6 pour concourir dans le cadre de la meilleure boulangerie de France,
- Que le déploiement de la fibre optique est toujours prévu courant 2020, l'opérateur est ORANGE.

IV LISTE DES DECISIONS DU MAIRE

Décision 2020/04 relative à la convention Missions Optionnelles du CDG 77

Décision 2020/05 relative à la révision du loyer de la boulangerie

Décision 2020/06 relative à la convention Cinéma en plein air avec la CAMVS

Décision 2020/07 relative à la convention de mise à disposition de personnel avec INITIATIVES 77

VI FINANCES – Rapporteur Mme Geoffroy

POINT 1 Budget Général

APPROUVE le Compte de Gestion et le Compte Administratif 2019,

CONSTATE un excédent en section de fonctionnement de 791 004.52 euros et un excédent d'investissement de 73 535.63 euros,

DECIDE d'affecter le résultat excédentaire au Budget Primitif 2020 de la façon suivante :

791 004.52 euros à l'article 002 de la section de fonctionnement,

DECIDE de fixer à la somme de 783 736 euros le produit des impôts locaux à percevoir au titre de l'exercice 2020,

FIXE comme suit les taux directs locaux des trois taxes à percevoir au titre de l'année 2020 avec une augmentation de 0.6% pour la taxe foncière sur les propriétés bâties :

Taxes	Taux 2020
Taxe d'Habitation	10.63 %
Foncier bâti	17.33 %
Foncier non bâti	92,37 %

DECIDE de fixer comme suit les subventions de fonctionnement et **RAPPELLE** que les subventions aux associations peuvent varier d'une année sur l'autre en fonction d'évènements ponctuels :

	2018	2019	BP 2020
Commune			
CCAS	25 000,00	20 000,00	20 000,00
Sous total 1	25 000,00	20 000,00	20 000,00
Investissement			
ALJEC	0,00	0,00	0,00
SDESM (fresque)	1 000,00	600,00	240,00
Sous total 2	1 000,00	600,00	240,00
Associations			
ALJEC adultes	3 520,00	3 520,00	3 520,00
ALJEC jeunes	3 780,00	3 780,00	3 780,00
ALJEC Subvention exceptionnelle	0,00	5 000,00	0,00
ALJEC (Club des Anciens)	950,00	950,00	950,00
ARPAC	400,00	400,00	400,00
ARVAL	200,00	200,00	1 000,00
C.O.S	8 500,00	8 600,00	8 200,00
Comité d'Animation	500,00	500,00	500,00
Donneurs de sang	450,00	450,00	450,00
Jardins de Livry	500,00	250,00	250,00
Livry-Environnement	300,00	300,00	300,00
Petits Minots	3 000,00	3 000,00	3 000,00
Secours Populaire	1 000,00	1 000,00	1 000,00
Secours Catholique	300,00	300,00	300,00
Société de Chasse	0,00	200,00	400,00
Les Vitraux de Livry	100,00	100,00	100,00
Club de Football La Rochette/VLP	600,00	720,00	920,00
VLP Judo	0,00	260,00	230,00
APILS (Parents d'élèves)	100,00	100,00	100,00
Rivage (Ex APMAD + CCGM)	877,00	877,00	933,00
Soleil d'Automne	160,00	160,00	160,00
Collège La Mare aux Champs	840,00	860,00	1 008,00
Lycée Simone Signoret (Voyage)		320,00	0,00
Sous total 3	26 077,00	31 847,00	27 501,00
Familles			
Ecole de musique	1 955,55		
Carte Imagin'R Année 2016/2017	1 794,00		
Sous total 4	3 749,55	0,00	0,00
Crédits non affectés	0,00	0,00	800,00
Sous total avec réserve	29 826,55	31 847,00	28 301,00
TOTAL GENERAL	55 826,55	52 447,00	48 541,00

FIXE à 153 euros la participation de la Société de Chasse à la location des bois communaux pour l'année 2020,

VOTE le Budget Primitif 2020 qui s'équilibre en recettes et en dépenses à
2 172 533 euros en section de fonctionnement
1 698 148 euros en section d'investissement.

POINT 2 Budget de l'Eau

APPROUVE le Compte de Gestion et le Compte Administratif 2019 du budget annexe de l'eau,
CONSTATE un excédent d'exploitation de 40 759.96 euros et un déficit d'investissement de 16 782.90 euros,

DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2019 comme suit : 23 977.06 euros au budget communal.

VI AFFAIRES GENERALES – Rapporteur M. Gervais

APPROUVE la candidature de la commune au Fonds d'Aménagement Communal proposé par le Conseil Départemental de Seine et Marne

APPROUVE les 4 demandes de garanties d'emprunt de FSM pour la construction des logements locatifs sociaux avenue de la Gare et rue de la Rochette

VII TRAVAUX – Rapporteur M. Denizon

APPROUVE la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage et financière pour la réalisation d'une fresque au titre de l'exercice 2020 avec le SDESM

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H05.

Le Maire, **Dominique GERVAIS**

